



NOUVELLES ÉPREUVES D'ÉCONOMIES AUX CONCOURS DE LA DGFIP

A l'occasion du Comité Technique de réseau dédié à la formation professionnelle du 16 janvier dernier, la Direction Générale a annoncé, en fin de séance, la mise en œuvre de deux mesures emblématiques de sa conception de la formation professionnelle en général et des concours en particulier.

- Elle entend dorénavant organiser simultanément les concours externe et interne.
- Elle décide de limiter à 5 les possibilités de se présenter à chaque concours.

Ces dispositions non concertées, sous couvert d'optimisation de moyens et d'économies d'échelle, constituent des attaques directes contre la promotion sociale des agents de la DGFIP.

En organisant le même jour les concours interne et externe, elle interdit de fait la composition à double titre et contraint les agents à un choix préjudiciable à leurs possibilités de promotion.

En limitant le nombre de présentation au concours, elle obère très directement la promotion interne des agents des finances publiques et remet en cause les orientations prises pour améliorer la parité femmes-hommes. Cette disposition méconnaît de surcroît les difficultés personnelles et professionnelles des préparants aux concours notamment des agents chargés de famille, nie la sélectivité et annonce un durcissement symétrique des conditions d'accès aux préparations déjà très strictement encadrées.

Sans méconnaître les contraintes matérielles d'organisation ou la nécessité d'abaisser le niveau d'absentéisme constaté aux épreuves de concours pour lesquelles des réponses plus adaptées pourraient être recherchées, **les organisations syndicales SOLIDAIRES Finances Publiques, CGT finances publiques et F.O.-DGFIP considère qu'une administration comme la nôtre devrait être exemplaire en matière de promotion interne.**

C'est pourquoi, **la Direction Générale doit renoncer à ces deux mesures imposées sans concertation** qui portent atteinte aux droits de tous les agents de la DGFIP et renforcer par ailleurs les actions de soutien aux agents dans le cadre des préparations aux concours.